Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Hercé - Tome II

Hercé, c^on^ de *Gorron* (3 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (25 kil. N.-O.) ; à 47 kil. de Laval.

Anciens noms

Presbyter de Herceio, 1207 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 63). — *Sanctus Martinus de Herseio,* s. d. (D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans,* t. III, p. 56). — *Hercé,* 1391 (Censif de Saint-Calais). — *L'église de Hercé,* XIV^e^ s. (Cart. de Savigny). — *Hersé,* 1464 (Dict. topog.). — *Ecclesia de Herceyo,* XV^e^ s. (Pouillé). — *La paroisse de Hercé,* 1515 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 295). — *Saint-Pierre de Hercé,* 1551 (Ins. eccl.). — *Ecclesia parrochialis sub titulo sancti Petri loci d'Hercé,* 1778 (Bref de Pie VI).

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec quelques filons de diabase. Au S.-O., graviers à galets de quartz Limon des plateaux. » D.-P.Œ.

Le territoire, composé d'un canton principal assez régulièrement distribué autour du bourg et d'une longue excroissance greffée à la pointe N.-O., est tout entier dans le bassin de la Colmont, incliné vers l'E. et sillonné par les vallées profondes et sinueuses du ruisseau du Bailleul passant au N. du bourg, et celui de la Cour de Hercé qui forme la limite S. — La route départementale d'Ambrières à Fougères, qui traverse la commune de l'E. à l'O. et des chemins divers relient le bourg à Gorron (3 kil. E.) ; Colombiers (3.500 m. S.) ; Lévaré (4.500 m. O.) ; Vieuvy (4 kil. N.) ; Lesbois (6.500 m. N.-E.). — Gare du tramway en construction de Landivy à Mayenne.

Superficie, cadastrée en 1833 par M. Journeil. 1.020 hect. — « Fonds médiocre, écrit Miroménil (1696) ; quelques landes, le surplus produisant blé, seigle, avoine et sarrasin ; 11 métairies. » — « Le sol maigre, disent les habitants en 1789, produit à peine de quoi nourrir les habitants, qui n'ont aucune industrie pour le commerce. » La culture du froment avait été précédemment importante : l'abbaye de Savigny en avait trois cents boisseaux de rente et celle de Fontaine-Daniel en retirait autant de ses fiefs de Briançais.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 14 de 1600 à 1610 ; — 30 de 1700 à 1710. — 115 feux en 1696 ; — 120 feux en 1698 ; — 120 feux en 1700 ; — 98 feux en 1715 ; — 506 hab. en 1726 ; — 107 feux en 1732 ; — 500 communiants en 1780 ; — 136 feux en 1789 ; — 823 hab. en 1803 ; 828 hab. en 1821 ; — 808 hab. en 1831 ; — 771 hab. en 1841 ; — 750 hab. en 1851 ; — 722 hab. en 1861 ; — 690 hab. en 1871 ; — 672 hab. en 1881 ; — 628 hab. en 1891 ; — 613 hab. en 1898, dont 40 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 61 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 47 fermes en 1843. — En dépendent : le Bailleul, 18 hab. ; la Monnerie-Portais, 35 hab. ; la Meslinière-Giffard, 20 hab. ; la Meslinière-Briand, 26 hab. ; la Basse et la Haute-Briançais, 20 hab. ; la Reuzerie, 37 hab. ; la Cossevinière, 23 h. ; la Sinardière, 19 h. ; les Alleries, 19 hab. — Le poste de gabelle de la Bouffayère (6 hommes) excite les plaintes des paroissiens en 1789.

Bureau de poste et *perception* de Gorron.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Pierre. — Au XV^e^ s., le seigneur de Lévaré prenait « les estallaiges sur les marchands aux jours d'assemblées. »

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé et du doyenné de Passais ; — de l'élection de Mayenne, du ressort judiciaire de Gorron et de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — du district de Mayenne et du canton de Gorron en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré d'Ernée et du doyenné de Gorron.

L'ancienne *église,* dédiée à saint Pierre, avec chœur à chevet droit, transept occupé par les chapelles de la Vierge et de Saint-Roch, était sans style. Les fenêtres du transept étaient carrées ainsi qu'une autre, ouverte au midi dans la nef à une époque moderne. Un « chapitreau » précédait la grande porte. Au maître-autel avec retable en bois, statues de saint Pierre, saint Blaise, sainte Radegonde et sainte Barbe ; cette dernière en pierre blanche, très bon travail du XV^e^ ou XVI^e^ s., est conservée. A l'autel de la Vierge, statue de Sainte-Catherine et tableau du rosaire. A l'autel en tuffeau de Saint-Roch, statues de saint Roch, saint Sébastien, sainte Paule et saint Maur, tous objets d'une dévotion suivie, ainsi que sainte Catherine. Parmi les objets mobiliers conservés, on doit signaler : un bénitier portatif très curieux du XIII^e^ ou XIV^e^ s., en cuivre, avec l'inscription en vieux gothiques *Ave Maria* ; — une cloche fêlée, reléguée au bas de la tour, portant ces mots en gothique : † *En novembre M V^c^ LXXI … Le Provost me refist pour Hercé. Cy m'ont no*[*mm*]*ée nobles P. du Bailleul et Renée de Hercé … Arfart (?) P. P.* ; — une croix du XVI^e^ s., en lames d'argent plaquées sur bois ; d'un côté le Christ, au revers la Vierge et l'Enfant Jésus ; les extrémités, terminées par des quatrelobes, encadrant les évangélistes et les quatre docteurs ; l'écusson du donateur est parti : à dextre chargé de trois heures, à sénestre dans un canton un lion, dans l'autre une croix ancrée ; — la balustrade ou table de communion, en fer forgé, est aux initiales L. G. (Louis Gilles, curé), œuvre d'un ouvrier nommé Boulé, qui demeurait à la Courcière, 1778 ; — un plat en cuivre pour les quêtes de confréries à bordure au repoussé figurant des dauphins. — Les habitants soutiennent un procès en 1515 contre le seigneur de Lévaré qui avait envahi l'église à main armée pour y placer ses armoiries, sa litre sans doute, « brouillant, effaçant et démolissant les painctures et ymaiges faictes et apposées en l'honneur de Dieu et de ses saints ». Ils eurent de nouveaux différends avec son successeur, en 1648, qui s'opposait à ce que l'on plaçât au grand autel un « beau tabernacle », qui dut être établi sur un petit autel, derrière l'autel principal.

La *confrérie* du rosaire recevait des legs en 1638 ; celle des trépassés paie 197 ℔ pour amortissement en 1690 et 1694. Pie VI accorde des indulgences le 10 mars 1778, pour la visite de l'église aux jours de la Saint-Pierre et de la Nativité. Les fêtes de Saint-Sébastien et de Saint-Roch sont célébrées de temps immémorial par suite d'un vœu. — La « Kalende », assemblée de tous les prêtres du doyenné, se tient au presbytère, le mardi 30 juin 1620, sous la présidence du doyen de Passais, et aux frais du curé.

La nouvelle église, dédiée à l'Immaculée-Conception, orientée du N. au S., le chœur neuf occupant la place de l'ancien, la tour avec flèche élégante donnant sur la grand'route, est de style roman, en forme de croix, à trois absides accolées. La première pierre fut posée le 19 juillet 1869, et l'édifice bénit le 10 novembre 1872. Les souscriptions de toute nature, y compris 9.000 fr., prix d'un grand orgue fabriqué par M. Lemarchand, curé, et cédé par lui, produisirent 36.000 ℔. fr. (Architecte M. Godin, de Lassay). Cette église est meublée aujourd'hui d'un grand autel en pierre de Caen, de deux petits autels de la Vierge et de Saint-Roch, d'une chaire et d'un confessionnal décorés de sculptures, des ateliers André, d'Angers.

Curé à la présentation de l'abbé de Saint-Calais, à qui elle devait, en 1391, une rente de 100 sols tournois.

Curés : *Raoul,* témoin d'un don à l'abbaye de Fontaine-Daniel, en Saint-Aubin-Fosselouvain, vers 1210. — Jean *Dudouet.* — Guillaume *Dudouet.* — Nicolas *Guyot,* XV^e^ s. — André *Coulans* reconnaît que le seigneur de Lévaré est fondateur de l'église, du cimetière et du presbytère, 1512. — Jean *Cherbeye,* démissionnaire, 1551. — Renaud *de Brye* (*?*), du diocèse de Laon, 27 juin 1551. — Guillaume d'*Aubernont,* camérier et chanoine de Chartres, se démet sans effet, 1558, permute, 1564. — Julien *Illand,* originaire de Contest, chanoine de Saint-Aignan de Chartres, 12 juillet 1564, permute, 1565. — Léonard de *Valborel,* curé de Saint-Germain-d' Anxure, 4 avril 1565, résigne, 1578. — Michel *Leclerc,* du diocèse d'Avranches, août 1578, permute, 1580. — François de *Mortaing,* curé de N.-D. de Parigné, 4 avril 1580, résigne, 1582. Robert *Daulnay,* du diocèse de Poitiers, résignataire, 27 février 1582, en compétition avec Jean Raguindel, gradué, et Édouard de Rideau, se démet, 1583. — Michel *Leclerc,* 7 janvier 1583. — Étienne *Lesaulnier,* de Lévaré, présenté par décès de Jean Lefeuvre, avril 1596. — Michel *Alligot,* du diocèse de Paris, pourvu en cour de Rome, par incapacité des deux précédents qui ne « résident point et n'administrent point les sacrements », 15 décembre 1596. — Guillaume du *Hamel* résigne, 1600. — Jean *Blouin,* de la paroisse de Buais, diocèse d'Avranches, octobre 1600, résigne en sa paroisse natale, 1636. — Jean *Gouault,* 26 février 1636, en compétition avec le suivant, est qualifié « vicaire et fermier au bénéfice de Hercé », dans son acte de décès, le 1^er^ janvier 1641. — François *Largerie* rédige les actes, sur mémoires de 1638 à 1650, époque à laquelle il réside, inhumé le 15 novembre 1655, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont à Paris. — Mathieu *Guesdon,* 1655, résigne, 1670, † le 8 octobre 1677. — Pierre du *Rocher,* du diocèse du Mans, « *ex soluto et soluta genitus* », ancien de la maison de Navarre à Paris, y demeurant, mai 1670, ne réside pas, avec la permission de l'évêque, 1673, † au Mans, le 5 mai 1700. — René *Fouquet,* chapelain de Saint-Jacques en l'église de Saint-Hilaire du Mans, 13 mai 1700, permute, 1705. — Guillaume *Dessommer,* curé de Saint-Denis-de-Cormes, 25 juin 1705, permute, 1710. — Pierre-Édouard *Bottu* (V. ce nom), curé de Brette, 2 juin 1710, résigne, 1721. — Pierre *Cartier,* 6 juillet 1721, se démet pour cause d'infirmité, 1755, † le 25 avril 1756, âgé de soixante-onze ans. — Louis-René *Gilles,* d'abord vicaire de Hercé, août 1755, † 1779. — René-François *Garnier* (V. ce nom), curé de Lesbois, installé le 29 mai 1779, et maintenu contre Antoine Loiselay, vicaire de Chevillé. « a de l'esprit, aime la société, assez bon curé » (Note de l'évêché en 1780), † le 7 novembre 1805. — René Fauchon, vicaire, à l'exemple de son curé prêta, le 27 février 1791, un serment catholique ; fut accusé par les municipalités de Saint-Berthevin et de Lévaré d'entretenir le fanatisme dans le pays et interné à Laval au mois de juin 1792, puis déporté à Jersey. Sa paroisse fut desservie de 1793 à 1800 par MM. Letourneur, vicaire de Colombiers, Gravelle, curé de Saint-Aubin, Fouré, curé de l'Épinay, Louvel, prêtre catholique, Leroux, vicaire de la Pellerine, et Chorin, curé de Désertines. Aucun intrus n'osa y paraître. — Jean-Baptiste *Lebrun,* 1805, † 1827. — Julien *Jamin,* 1827-1846. — Arsène-Félix *Millet,* 1846-1857. — Julien *Lemarchand,* 1857, † 1876. Henri-Pierre *Letessier,* 1876.

Le *presbytère,* situé au N.-O. de l'église, fut aliéné pendant la Révolution. En 1809, M^lle^ du Bailleul racheta l'ancienne maison d'école des filles et la donna pour servir de presbytère à la commune, qui l'a fait rebâtir en 1852, dans un champ dont elle était propriétaire. Dépenses totales, 6.160 fr.

Le *cimetière,* contigu à l'église et conservé, en l'an XII, à la demande du maire, parce qu'il n'y avait que quatre maisons dans le bourg, a été transféré à l'E. du bourg, sur la route de Gorron et bénit, le 30 septembre 1866. On y remarque une belle croix fleurdelisée en granit, du XVII^e^ s., avec socle orné aux angles. Sur un côté est gravée l'image du crucifix et sur l'autre celle de Saint-Pierre, patron de la paroisse.

Écoles

Écoles. — Catherine de la Galissonnière, dame du Bailleul, contribua par une rente de 25 ℔, en 1716, à

l'établissement de deux sœurs de la Chapelle-au-Riboul. Marie-Catherine du Bailleul, sa fille, leur donna en 1742 une maison, un jardin et la métairie de la Forêt. Les sœurs étaient choisies par le curé et la famille du Bailleul. Les habitants se louent en 1789 des services des « bonnes sœurs, » tant pour l'instruction des enfants que pour le soin des malades. La « citoyenne Marie Jacquinet, de la ci-devant congrégation des filles dites de la Chapelle », maîtresse d'école à Hercé, retirée à Saint-Aubin-du-Désert, dut prêter le serment de « maintenir de tout son pouvoir l'unité et l'indivisibilité de la république », 23 mars 1794. — Des maîtresses libres firent l'école depuis la Révolution, puis une sœur du Tiers-Ordre, d'Avranches, et une institutrice laïque tinrent une école mixte ; enfin deux sœurs d'Évron sont installées depuis 1878 dans une maison et une classe, propriété de la fabrique et du curé. — École des garçons, laïque depuis 1870.

Établissements charitables

Le *bureau de charité* a 263 fr. de revenus.

Féodalité

Féodalité. — L'imposition du nom de la famille de Hercé à la paroisse en reconnaissance d'une construction de l'église, est une fable. Mais les Hercé furent néanmoins les premiers seigneurs. Leurs droits passèrent à Ory Benoist, seigneur du Bois-Brault, mari de Jeanne de Hercé, vers la fin du XIII^{e} s., puis par alliance aux des Vaux, seigneurs de Lévaré, qui furent toujours maintenus dans cette qualité, malgré l'établissement au-dedans et au-dehors de l'église d'une litre aux armes de Hercé qu'on voyait en 1515 et malgré les réclamations, à la même époque, du procureur de la fabrique affirmant « que l'église du lieu de Hercé estoit une belle et notable église, dont la présentation et patronage de la cure appartenoit à l'abbé de Saint-Kalés, et la collation à l'évesque du Mans, et qu'elle estoit quitte de tout patronage lay et séculier. » Le vitrail portait bien un écusson parti de Hercé et des Vaux, — 3 crousilles et 2 chevrons en champ d'azur — mais ces armoiries indiquaient seulement l'alliance qui avait eu lieu entre les deux familles. Le curé avouait aussi en 1512 que l'église, le cimetière et le presbytère étaient de la fondation des sires de Lévaré. Une sentence rendue au Mans en 1524 était dans le même sens. Enfin, au mois de février 1789, les paroissiens disent que le comte de Montécot, seigneur de Lévaré, seigneur aussi de Hercé, n'y possède aucun domaine mais perçoit des rentes et profits de fiefs s'élevant à 100 ℔.

Notes historiques

Notes historiques. – Au lieu de la Pierre, à 300 m. S.-O. du bourg, un dolmen dont la table pentagonale de 3 m. 80, épaisse de 0 m. 60, est encore soutenue d'un bout par deux supports. — Localités de noms anciens : le Bailleul, Rimbert, Briançais, Brûlon, Vaudemusson, Montambault, la Haie-Peau-de-Loup. — Année pluvieuse en 1725 : la pluie commença le 14 avril, continua jusqu'au 8 juillet ; beau temps du 9 au 20 juillet ; pluie ininterrompue du 21 juillet au 5 septembre ; on put alors sécher les blés en partie gâtés, et la pluie recommença le 15 septembre. On descendit à Paris la châsse de Sainte-Geneviève, au Mans celle de Sainte-Scholastique. L'évêque écrivit deux mandements pour prescrire des prières. — Le cahier de 1789 est signé de trente-six noms. On y réclame la suppression des rentes seigneuriales et de celles de Savigny et de Fontaine-Daniel. Le 18 août 1797, l'agent national, le maire et les habitants demandent que leur église soit rendue au culte.

Maires

Maires : *Briand,* 1791 — *Milard,* 1798. — *Testard père,* à la Briançais, an VIII. — Jean-Baptiste *Briand,* 28 pluviôse an VIII. — Jean-Baptiste *Deporet,* 1816, 1830. — Romain *Briand,* 1832, 1873. — Emile *Quentin,* 1873-1888. — *Bourdon,* 1884-1888. — *Daniel,* 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1600. — Quelques titres à la fab. — *Comm. hist. de la M.,* t. IV. p. 65. — Arch. de la M., Chart. de Lévaré. — Arch. nat., G/7. 525 ; Q/3. 78, 80. — Cab. L. Garnier, corresp. de l'abbé Garnier. — Abbé Fleury, *Mémoires,* p. 72. — Letessier, curé, et abbé Delépine, notes mss.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *le Bailleul, la Briançais, la Haie-Peau-de-Loup, la Pierre, Vaudemusson.*